

ATELIERS CITOYENS DEPARTEMENTAUX « BIEN VIEILLIR »

Douai – Douaisis

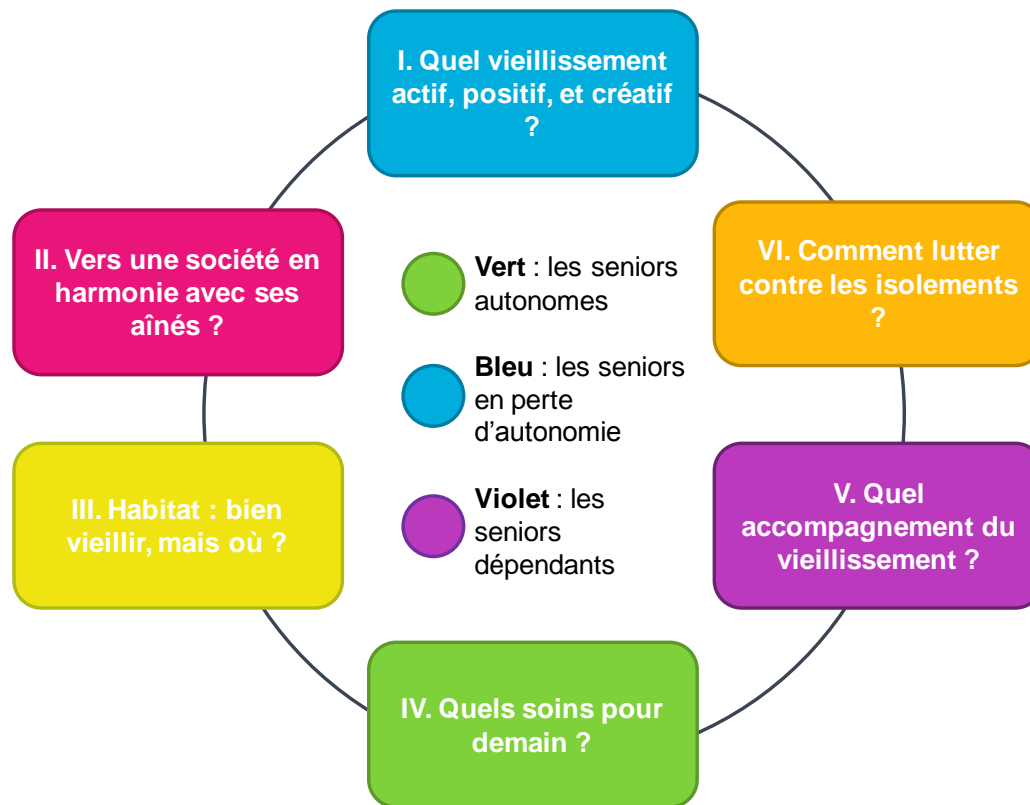
26 mai 2014

125 participants

Les mots du Bien vieillir : « Pour vous, bien vieillir c'est ... »:



I. LA PRIORISATION DES ENJEUX DU BIEN VIEILLIR



18 thématiques regroupées en 6 grands enjeux ont été identifiées sur la base de l'appel à contribution représentant:

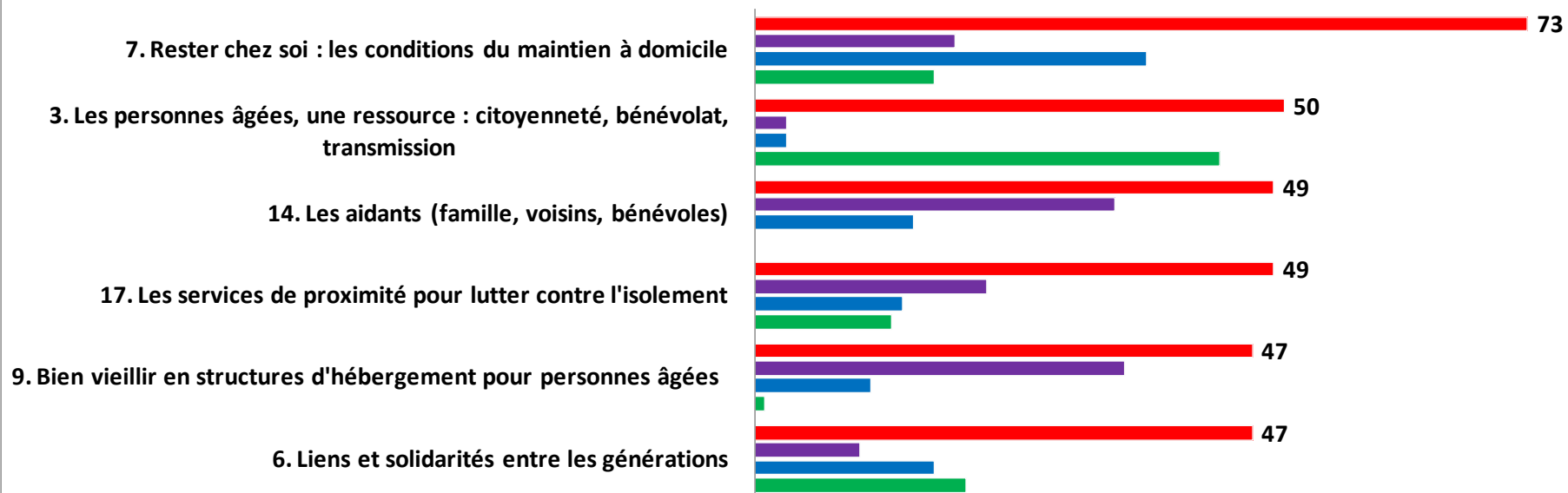
- 11 réunions : 330 acteurs issus de 245 structures
- 66 contributions sur *jeparticipe.lenord.fr*
- 62 commentaires sur Facebook
- 1060 questionnaires remplis
- 250 participants au forum de lancement

L'ensemble de ces contributions a également fait ressortir un élément majeur pour comprendre le bien vieillir : la question de l'autonomie, la pleine possession ou non de ses propres moyens, physiques ou mentaux est, quel que soit l'âge, un élément indispensable à prendre en compte.

Trois distinctions en termes de « public » concerné ont ainsi été créées afin de toucher au plus près les réalités du Bien vieillir : autonome, en perte d'autonomie ou dépendants, sont les termes qui résument ces situations, qui renvoient à des problématiques différentes et appellent à des solutions adaptées.

**RESULTATS DES VOTES DE PRIORISATION POUR LE BIEN VIEILLIR
DANS LE DOUAISIS**
Zoom sur les 6 thèmes prioritaires en fonction des publics concernés
(total : 717 votes)

■ TOTAL DES VOTES ■ SENIORS DEPENDANTS ■ SENIORS EN PERTE D'AUTONOMIE ■ SENIORS AUTONOMES



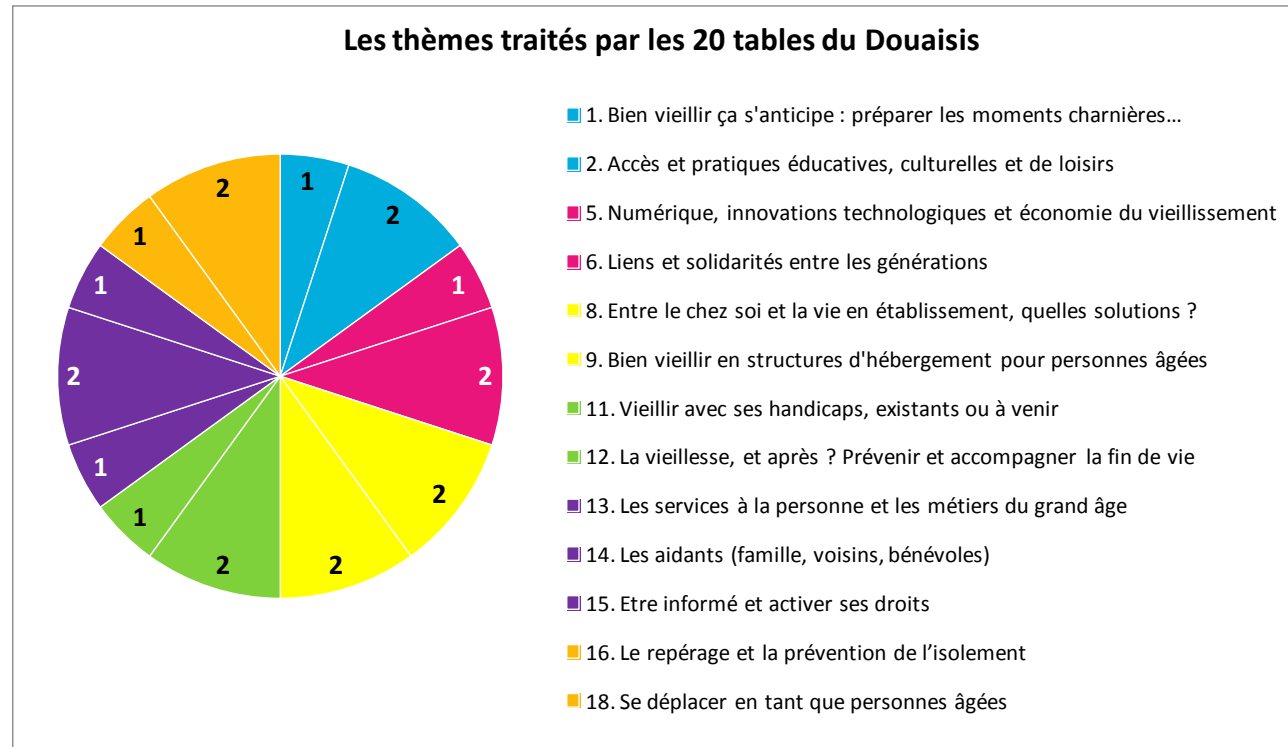
RESULTATS DES VOTES DE PRIORISATION POUR LE BIEN VIEILLIR DANS LE DOUAISIS

Ensemble des 18 thèmes (total : 717 votes)



II. LES THEMES TRAITES AUX TABLES

20 tables ont travaillé à Douai, soit 125 participants.



A Douai, 2 tables sur 20 ont traité les thèmes n°2, n°6, n°8, n°9, n°11, n°14 ou n°18. Les thèmes n°3, n°4, n°7, n°10 et n°17 n'ont pas été traités.

Les couleurs correspondent à celles des six grands enjeux :

- **Bleu** : I. Quel vieillissement actif, positif et créatif ?
- **Magenta** : II. Vers une société en harmonie avec ses aînés ?
- **Jaune** : III. Habitat : bien vieillir, mais où ?
- **Vert** : IV. Quels soins pour demain ?
- **Violet** : V. Quel accompagnement du vieillissement ?
- **Orange** : VI. Comment lutter contre les isolements ?

III. LES PROPOSITIONS DES TABLES

A l'issue du vote de priorisation des thèmes et du choix de l'un d'eux par chaque table, il est proposé de réaliser un diagnostic sous forme de projection : « notre futur souhaitable sur ce thème » ; puis d'établir une liste de propositions concrètes issues de ce diagnostic. Ces propositions d'initiatives ou d'actions qu'il faudrait mettre en œuvre ont la possibilité d'être détaillées pour la ou les plus importantes selon le groupe.

A Douai, les 20 tables ont complété 19 fiches proposition au total.

Les propositions sont ici regroupées selon les 6 grands enjeux déterminés lors de l'appel à contribution. Il faut cependant garder à l'esprit une lecture transversale de ces propositions, qui bien souvent ne s'inscrivent pas dans un seul enjeu mais se répondent et se complètent.

1. Quel vieillissement actif, positif, et créatif ?

- **Créer un réseau d'échange de savoirs**

Afin de valoriser les personnes âgées et ainsi organiser la transmission des savoirs, il est nécessaire que des ateliers d'échanges soient organisés par des animateurs/coordonateurs formés à cela (reconnaissance de la formation via une convention entre une école et un Ehpad). S'il faut effectuer l'inventaire des envies et des ressources des résidents d'un Ehpad, il faut également assouplir les règles afin de gagner en ouverture d'esprit (accepter qu'un enfant aille dans la chambre d'un résident par exemple).

- **Instituer un conseil des aînés communal qui permettrait d'accéder à la vie sociale au quotidien**

L'objectif est de créer une instance communale dédiée au regroupement des activités proposées par les associations ainsi que des services de proximité. Géré par des bénévoles, ce conseil des aînés permet d'éviter l'isolement et de maintenir des contacts sociaux, humains et intergénérationnels. Ces propositions de services et d'activités doivent prendre en compte les freins à la mobilité des personnes ainsi que les espaces ruraux où le regroupement de l'offre pour plusieurs communes est essentiel.

- **Créer un réseau de partenaires à l'échelle du territoire**

Partant du constat d'un manque d'informations et de communication concernant l'offre de loisirs et de sorties culturelles qui pourraient intéresser les seniors, ainsi qu'un manque de projets communs qui permettraient d'avoir une offre plus variée, il s'agit de créer une équipe pilote (inter-structures) de quelques personnes qui se réunissent pour parler des envies de leurs usagers afin de monter des projets communs (association des moyens humains, de matériel, etc.). Ainsi la communication pourrait être améliorée à l'aide d'un livret et l'offre de loisirs enrichie par la concertation.

2. Vers une société en harmonie avec ses aînés ?

- **Favoriser la communication et les nouvelles technologies**

Informer et communiquer, c'est prévenir. Pour cela, différents éléments sont à développer : utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication (numéro vert national, site facile à utiliser) ainsi que la domotique, diffuser l'information de manière équitable sur les territoires et sans discrimination (boîte à outil "bien vieillir sur mon territoire" par thématique), lier les communications aux relations intergénérationnelles pour effectuer des liens. Un référent territorial coordinateur est nécessaire, accompagné d'un portage associatif et de démarches citoyennes.

- **Je suis habitant et je deviens citoyen bienveillant**

A l'aide d'actions coordonnées par un pilote mais concertées et partagées avec les services communaux, les CCAS, les centres sociaux, le Département ainsi que les habitants et les associations, il faut sensibiliser dès le plus jeune âge au respect d'autrui et aux règles qui régissent la société. Devenir citoyen bienveillant c'est comprendre l'autre, aller vers l'autre sans crainte et faire des individualités des richesses communes.

3. Habitat : bien vieillir mais où ?

- **Développer l'habitat intergénérationnel**

Afin de favoriser la mixité sociale, la solidarité et le lien entre les générations, il est proposé de développer les béguinages et d'assouplir les conditions d'accès quel que soit le type de revenus. A partir de cahiers des charges les plus exhaustifs possibles, les projets doivent être bien réfléchis et accompagnés d'un bon plan de financement. Il est nécessaire de faire travailler ensemble le Conseil général, les bailleurs sociaux, les CLIC et les communes.

4. Quels soins pour demain ?

- **Vivre dignement**

Afin de répondre aux besoins et aux souhaits des personnes en situation de handicap, de rompre leur isolement et de leur donner accès aux loisirs et aux services, il s'agit de revoir les infrastructures routières (trottoirs non accessibles), développer des moyens de transport individualisés à moindre coût ainsi que davantage d'activités de loisirs adaptées et variées. Les acteurs sont donc diversement impliqués : le Département pour les infrastructures routières, les services des municipalités (centres sociaux, CCAS) pour le développement de loisirs adaptés, les associations pour rompre l'isolement, les rencontres intergénérationnelles à développer par les écoles, les CCAS et les EHPAD.

5. Quel accompagnement du vieillissement ?

- **Réaliser des actions auprès des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)**

Il s'agit de contractualiser l'intervention des bénéficiaires du RSA auprès des personnes âgées en fonction de leurs compétences. Il est nécessaire de valoriser ce type d'intervention en ouvrant la possibilité à ces aidants d'être reconnus et d'obtenir un travail par la suite. En lien avec le repérage des personnes isolées, cette action va de pair avec le développement du dispositif MONALISA.

- **Développer l'information accessible à tous**

Pour éviter des situations d'urgence ingérables et permettre à chacun de gérer sa situation très rapidement, quatre dispositifs sont envisagés : la mise en place d'une communication unique (via la mairie) ; le déclenchement systématique d'aides aux conjoints survivants ; la diffusion de brochures et la hausse d'information dans les publications municipales ; l'organisation de forums et de journées d'information de manière plus régulière dans les communes.

- **Les aidants : une harmonie pour toute la vie**

L'objectif de cette proposition est de renforcer l'aide aux aidants en mobilisant les moyens financiers, humains et matériels suffisants, en développant l'information et les formations pour les aidants et les aidés, ainsi que la communication directe par différents partenaires (associations, CCAS...) et en multipliant les groupes d'entraide.

- **Réaliser une campagne de sensibilisation sur le vieillissement et la fin de vie**

Afin de se préparer soi-même et de préparer son entourage, une campagne de sensibilisation reposant sur un diagnostic préalable (questionnaire avec des questions ouvertes et fermées) et composée de réunions et de spots télévisés doit être réalisée en y associant l'ensemble des partenaires. Le défi est d'expliquer sans faire peur, avec les termes adéquats.

- **Personnaliser l'accompagnement des personnes âgées**

Il s'agit de répliquer à une double problématique : mettre fin aux situations de maltraitance et de non respect de la personne et répondre aux demandes de personnels qui souffrent de certaines conditions de travail. Si l'Etat et les caisses de retraites doivent répondre présents, il reste primordial de mobiliser les ressources du Département tant qu'il existe, afin de disposer de moyens en locaux, de personnels et de matériels supplémentaires, mais également pour améliorer la formation des accompagnants.

- **Former les aidants familiaux**

Afin de s'informer, de se former, d'intervenir et de faire intervenir un professionnel à bon escient, les CLIC et les CCAS peuvent repérer les aidants et dispenser une formation adaptée en fonction des besoins. Ces deux structures peuvent faire la liaison avec les différents acteurs médicaux et para médicaux. Les formations de proximité et accessibles (gratuites) sont réalisées par des professionnels mobiles. Ainsi, tout en assurant un suivi et un contrôle des aides dispensées, aucune personne extérieure ne s'immiscera au sein des familles.

- **Créer une chaîne TV dédiée aux seniors par des seniors**

Cette chaîne de télévision qui fait participer son public cible propose des émissions déjà diffusées par le passé mais dispose également d'une nouvelle grille avec un choix de programmes thématiques (médical, culturel, reportages...). Sans dérives publicitaires, ce moyen d'informer et de communiquer 24/24h dispose d'un programme en version papier.

6. Comment lutter contre les isolements ?

- **Créer une cellule dédiée aux personnes âgées et/ou handicapées dans chaque commune**

L'objectif de cette proposition est la création d'un réseau citoyen au sein de chaque commune intervenant auprès des personnes âgées et/ou handicapées. Organisé autour de salariés de la commune et de bénévoles, ce réseau effectue des passages à domicile et réalise la coordination des différents acteurs impliqués (SAD, famille, médecin, voisins, pharmaciens, etc.) de manière à sécuriser les personnes isolées.

- **Améliorer la mobilité**

Afin de permettre aux personnes isolées de conserver une vie sociale et des activités, il est nécessaire de créer des liens en développant le programme MONALISA (mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées, notamment par des équipes de citoyens bénévoles) ainsi que la formation. Accessibilité, solidarité, bénévolat et citoyenneté sont les éléments clés de cette réflexion, notamment grâce aux structures d'aide à la personne, aux associations, aux établissements médico-sociaux et au Conseil général.

- **Créer un numéro vert pour signaler les personnes âgées en danger**

Dans le but de repérer des personnes âgées en grandes difficultés et leur apporter une aide ciblée à leurs problèmes, ce numéro vert du Conseil général lui permet d'intervenir en premier lieu mobilisant une assistante sociale afin d'établir un diagnostic. Les dossiers à traiter en urgence sont renvoyés vers les CCAS et les CLIC ainsi que vers les médecins traitants. L'anonymat de la personne émettrice de l'alerte – s'il ne s'agit pas de la personne âgée elle-même – doit être préservé si celle-ci ne souhaite pas devenir une personne ressource.

Les transversales, les inclassables ...

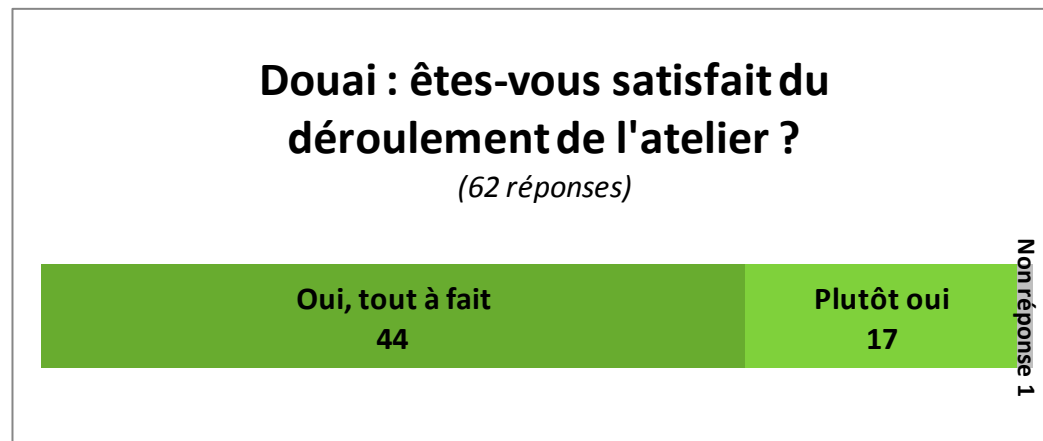
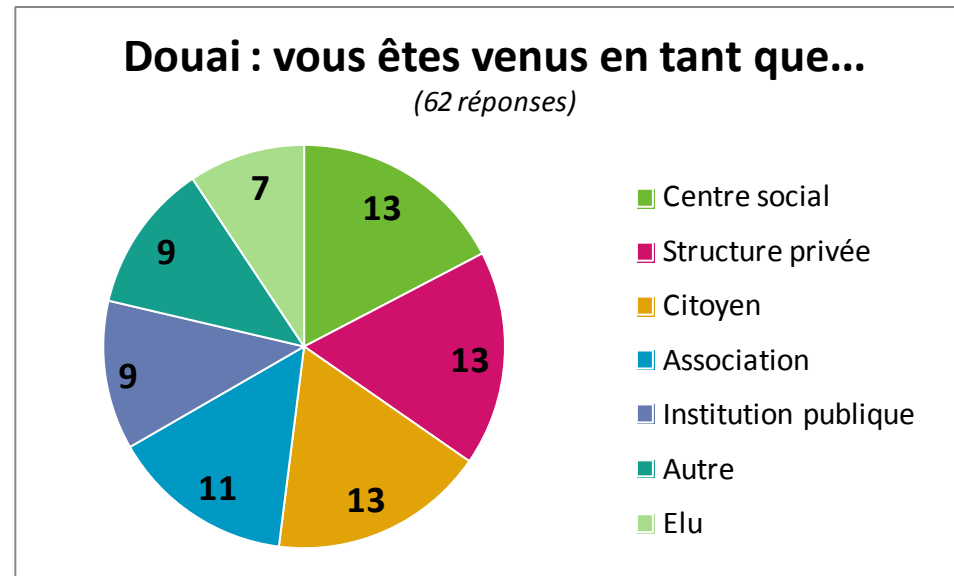
- **Créer les conditions pour que la personne âgée reste un acteur social**

L'avancée en âge ne doit plus signifier l'attente de la mort. Afin de lutter contre l'individualisme, il s'agit de créer des structures (résidences) intergénérationnelles avec des espaces aménagés communs pour que les jeunes puissent apprendre aux aînés (internet par exemple) et les aînés puissent apprendre aux jeunes (histoire, métiers, etc.). En dehors de ces structures, la rencontre de générations doit se faire au sein des villages ou des quartiers en consultant la population et en organisant des services d'animation à domicile. Sans oublier le passé, il faut regarder vers l'avenir en n'opposant plus la retraite et le travail.

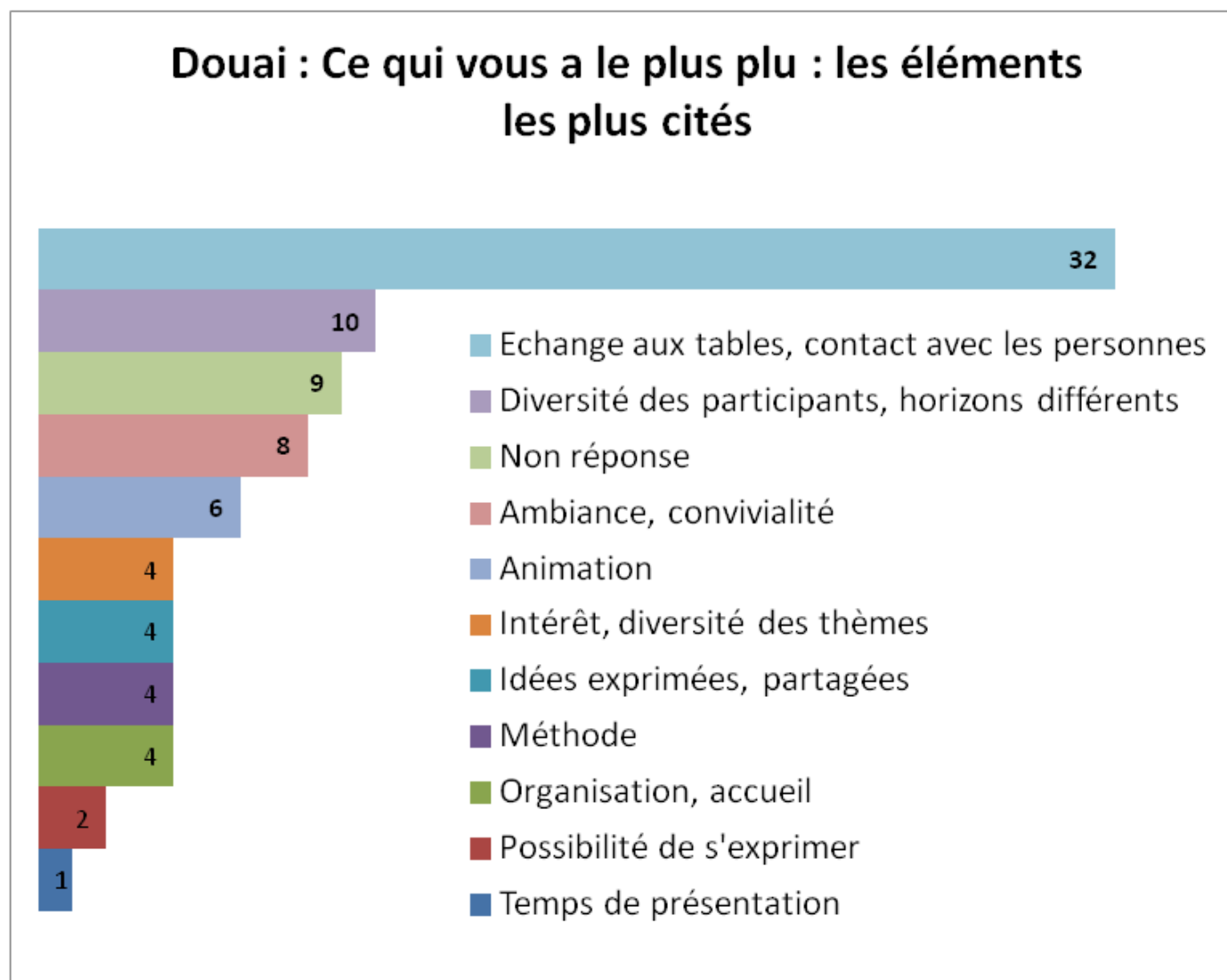
- **Création d'orientation, d'information et d'animation**

Afin d'être informé, orienté et guidé, il est proposé de mettre à disposition un guichet dans les quartiers pouvant transmettre de l'information et apporter une aide numérique. Ces nouvelles technologies, utiles voire indispensables (téléalarme, sécurité du domicile et de la personne) risquent paradoxalement d'isoler les personnes par manque d'information et de pratique.

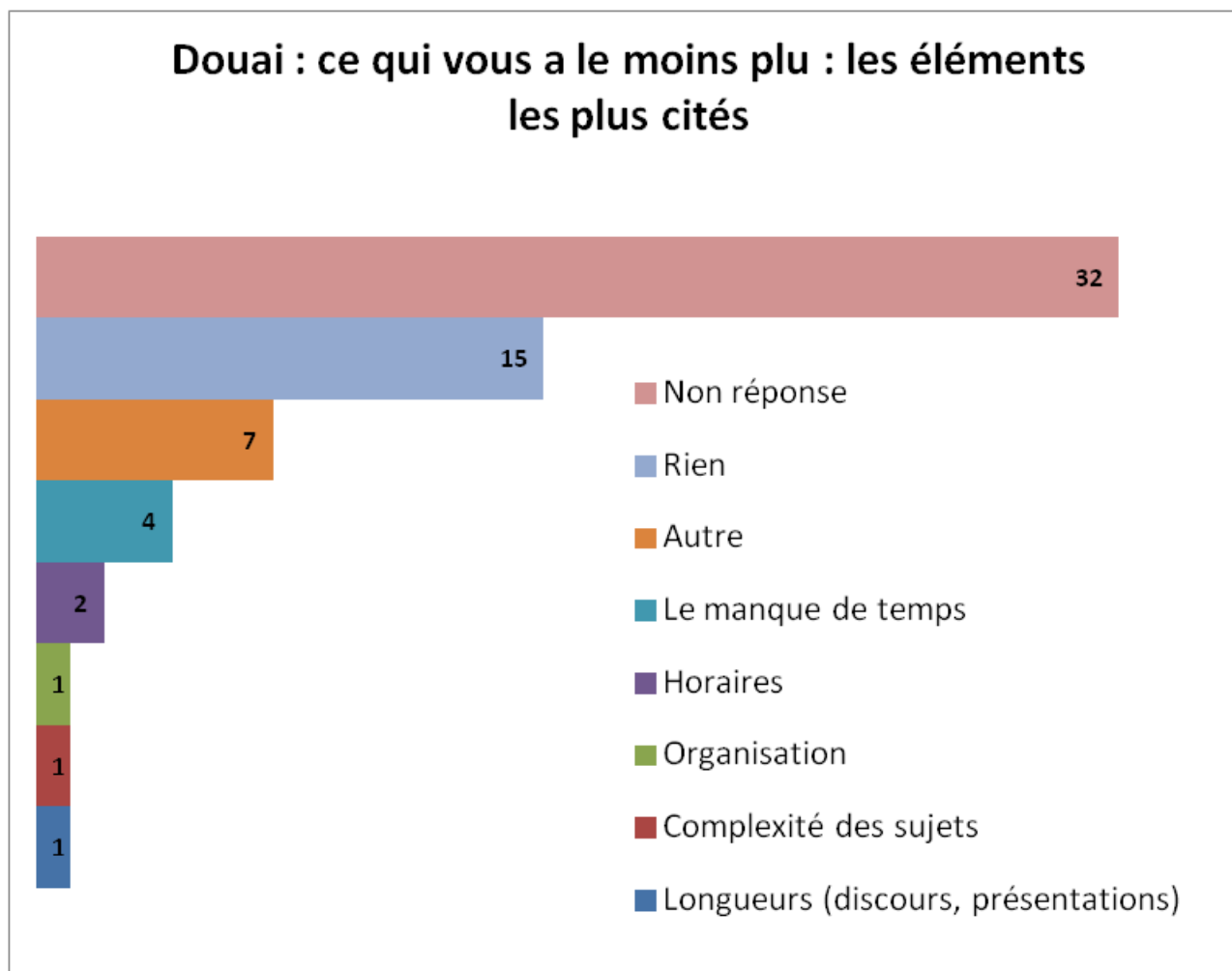
IV. LES PARTICIPANTS DU DOUAISIS – 125 PARTICIPANTS



Ce qui vous a le plus plu ...



Ce qui vous a le moins plu ...



Remarques, expression libre :

